

Thème 16 : Je crois à la résurrection de la chair et à la vie éternelle

A la fin du Symbole des Apôtres l'Église proclame : « Je crois à la résurrection de la chair et à la vie éternelle ». Cette formule contient dans une formule brève les éléments fondamentaux de l'espérance eschatologique de l'Église.

1. La résurrection de la chair

En de nombreuses occasions, l'Église a proclamé sa foi à la résurrection de tous les morts à la fin des temps. Il s'agit d'une certaine façon de l'« extension » de la Résurrection de Jésus-Christ, « le premier-né parmi de nombreux frères » (*Rm* 8, 29) à tous les hommes, vivants et morts, justes et pécheurs, qui aura lieu lorsque viendra la fin des temps. Avec la mort, l'âme se sépare du corps ; avec la résurrection, le corps et l'âme s'unissent à nouveau entre eux, pour toujours (cf. *Catéchisme*, 997). Le dogme de la résurrection des morts, en même temps qu'il parle de la plénitude de l'immortalité à laquelle l'homme est destiné, est un souvenir vif de sa dignité, spécialement dans sa corporéité. Il parle de la bonté du monde, du corps, de la valeur de l'histoire vécue jour après jour, de la vocation éternelle, de la matière. C'est pourquoi contre les gnostiques du II^e siècle, on a parlé de la résurrection *de la chair*, c'est-à-dire de la vie de l'homme dans son aspect matériel, temporel, changeant et apparemment caduc.

Saint Thomas d'Aquin considère que la doctrine sur la résurrection est naturelle par rapport à la cause finale (parce que l'âme est faite pour être unie au corps et vice-versa, mais surnaturelle par rapport à la cause efficiente (qui est Dieu)¹.

Le corps ressuscité sera réel et matériel ; mais ni terrestre ni mortel. Saint Paul s'oppose à l'idée d'une résurrection comme transformation qui se réaliserait à l'intérieur de l'histoire humaine, et il appelle le corps ressuscité « glorieux » (cf. *Ph* 3, 21) et « spirituel » (cf. *1 Co* 15, 44). La résurrection de l'homme, comme celle du Christ, aura lieu, pour tous, après la mort.

L'Église ne promet pas aux hommes au nom de la foi chrétienne une vie de succès assuré sur cette terre. Il n'y aura pas d'*utopie* car notre vie terrestre sera toujours marquée par la Croix. En même temps, par la réception du Baptême et de l'Eucharistie, le processus de la résurrection a commencé déjà d'une certaine façon (cf. *Catéchisme*, 1000). Selon Saint Thomas lors de la résurrection l'âme informera le corps si profondément qu'en lui se reflèteront ses qualités morales et spirituelles². En ce sens, la résurrection finale qui aura lieu avec la venue de Jésus-Christ dans la gloire, rendra possible le jugement définitif des vivants et des morts.

On peut ajouter quelques réflexions sur la doctrine de la résurrection :

- la doctrine de la résurrection finale exclut les théories de la *réincarnation*, selon lesquelles l'âme humaine, après la mort, émigre vers un autre corps, de nombreuses fois s'il le

¹ Cf ; Saint Thomas, *Summa contra gentiles*, IV, 81.

² Cf. Saint Thomas, *Summa Theologiae* , III, Suppl., qq. 78-86.

faut, jusqu'à ce qu'elle soit définitivement purifiée. Le concile Vatican II a parlé de l'« unique cours de notre vie »³, car « il est dans la destinée des hommes de ne mourir qu'une seule fois » (*He 9, 27*) ;

- une manifestation claire de la foi de l'Eglise en la résurrection du propre corps, c'est la vénération des reliques des Saints ;

- bien que l'incinération du cadavre humain ne soit pas illicite, à moins qu'elle n'ait été voulue pour des raisons contraires à la foi (CIC, 1176), l'Eglise conseille vivement de conserver la pieuse coutume d'ensevelir les cadavres. En effet «les corps des défunts doivent être traités avec respect et charité dans la foi et l'espérance de la résurrection.

L'ensevelissement des morts est une œuvre de miséricorde corporelle ; elle honore les enfants de Dieu, temples de l'Esprit Saint. » (*Catéchisme, 2300*).

- la résurrection des morts coïncide avec ce que l'Ecriture Sainte appelle la venue des « nouveaux cieux et de la terre nouvelle » (*Catéchisme, 1042 ; 2 P 3, 13 ; Ap 21,1*). Non seulement l'homme parviendra à la gloire, mais le cosmos entier dans lequel l'homme vit et agit sera transformé. « L'Eglise, à laquelle nous sommes tous appelés dans le Christ et dans laquelle nous acquérons la sainteté par la grâce de Dieu », lisons-nous dans la *Lumen Gentium* (n.48), « n'aura sa consommation que dans la gloire céleste, lorsque viendra le temps où toutes choses seront renouvelées (*Ac 3, 21*) et que, avec le genre humain, tout l'univers lui-même, intimement uni avec l'homme et atteignant par lui sa destinée, trouvera dans le Christ sa définitive perfection ». Il y aura certainement une continuité entre ce monde et le monde nouveau, mais aussi une importante discontinuité. L'attente de l'instauration définitive du Royaume du Christ ne peut pas affaiblir mais stimuler par la vertu théologique de l'espérance l'effort pour obtenir un progrès terrestre (cf. *Catéchisme, 1049*).

2. Le sens chrétien de la mort

L'énigme de la mort de l'homme ne se comprend qu'à la lumière de la résurrection du Christ. En effet la mort, la perte de la vie humaine, se présente comme le mal le plus grand de l'ordre naturel, précisément parce que c'est quelque chose de définitif, qui ne sera réparé complètement que lorsque Dieu ressuscitera les hommes dans le Christ.

D'un côté *la mort est naturelle* en ce sens que l'âme peut se séparer du corps. De ce point de vue la mort marque le terme du pèlerinage terrestre. Après la mort l'homme ne peut mériter ni démériter davantage. « Le choix de vie de l'homme devient définitif avec la mort »⁴. Il n'aura plus la possibilité de se repentir. Juste après la mort il ira au ciel, en enfer ou au purgatoire. Pour que cela puisse avoir lieu il existe ce que l'Eglise a appelé le *jugement particulier* (cf. *Catéchisme, 1021-1022*). Le fait que la mort constitue la limite de la période probatoire sert à ce que l'homme dirige bien sa vie, profite du temps et des autres talents, pour agir correctement, pour se dépenser au service des autres.

D'autre part l'Ecriture enseigne que la mort est entrée dans le monde à cause du *péché originel* (cf. *Gn 3, 17-19 ; Sag 1, 13-14 ; 2, 23-24 ; Rm 5, 12 ; 6, 23 ; Catéchisme, 1007*). En ce sens elle doit être considérée comme châtiment pour le péché : l'homme qui voulait vivre en marge de Dieu, doit accepter la fadeur de la rupture avec la société et avec soi-même comme fruit de son éloignement. Cependant le Christ «assuma la mort dans un acte de soumission totale et libre à la volonté de son Père. » (*Catéchisme, 1009*). Par son obéissance, Il a vaincu la mort et Il a obtenu la résurrection pour l'humanité. Pour celui qui vit dans le

³ Concile Vatican II, Const. *Lumen gentium*, 48.

⁴ Benoît XVI, Enc. *Spe salvi*, 30-XI-2007.

Christ par le Baptême, la mort continue à être douloureuse et répugnante, mais au lieu d'être un souvenir vivace du péché, elle devient une opportunité précieuse de pouvoir participer à la rédemption avec le Christ, moyennant la mortification et le don aux autres. « Si nous mourons avec Lui, nous vivrons avec Lui » (2 Tm 2, 11). Pour cette raison « grâce au Christ, la mort chrétienne a un sens positif. » (*Catéchisme*, 1010).

3. La vie éternelle en communion intime avec Dieu

En créant et en rachetant l'homme, Dieu l'a destiné à la communion éternelle avec Lui, à ce que saint Jean appelle la « vie éternelle », ou ce que l'on a l'habitude d'appeler « le ciel ». Ainsi Jésus communique la promesse du Père aux siens : « bien, serviteur bon et fidèle, puisque tu as été fidèle dans les petites choses, entre dans la joie de ton Seigneur » (*Mt 25*, 21). La vie éternelle n'est pas une succession continue des jours du calendrier, mais quelque chose comme le moment rempli de satisfaction, dans lequel la totalité nous embrasse et dans lequel nous embrassons la totalité. Il s'agirait du moment de l'immersion dans l'océan de l'amour infini, dans lequel le temps –l'avant et l'après- n'existe plus. Nous pouvons seulement chercher à penser que ce moment est la vie au sens plénier, une immersion toujours nouvelle dans l'immensité de l'être, tandis que nous sommes simplement comblés de joie. »⁵.

La vie éternelle est ce qui donne du sens à la vie humaine, à l'engagement moral, au don généreux, au service dévoué, à l'effort pour communiquer la doctrine et l'amour du Christ à toutes les âmes. L'espérance chrétienne au ciel n'est pas individualiste mais ouverte à tous⁶. En s'appuyant sur cette promesse le chrétien peut être fermement convaincu que « cela vaut la peine » de vivre la vie chrétienne en plénitude. « Le ciel est la fin ultime et la réalisation des aspirations les plus profondes de l'homme, l'état de bonheur suprême et définitif. » (*Catéchisme*, 1024) ; c'est ce qu'a exprimé saint Augustin dans les *Confessions* : « Seigneur, tu nous as créés pour toi et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en toi »⁷. La vie éternelle, en effet, est l'objet principal de l'espérance chrétienne.

« Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, et qui sont parfaitement purifiés, vivent pour toujours avec le Christ. Ils sont pour toujours semblables à Dieu, parce qu'ils Le voient « tel qu'Il est » (1 Jn 3,2), face à face (1 Co 13, 12) » (*Catéchisme*, 1023). La théologie a appelé cet état « vision béatifique ». « A cause de sa transcendance, Dieu ne peut être vu tel qu'Il est que lorsqu'Il ouvre Lui-même son mystère à la contemplation immédiate de l'homme et qu'Il lui en donne la capacité. » (*Catéchisme*, 1028). Le ciel est l'expression suprême de la grâce divine.

D'autre part le ciel ne consiste pas en une pure contemplation abstraite et immobile de la Trinité. En Dieu l'homme pourra contempler toutes les choses qui font référence de quelque manière à sa vie, en se réjouissant de leur présence, et en particulier il pourra aimer ceux qu'il a aimés dans le monde d'un amour pur et perpétuel. « Ne l'oubliez jamais : après la mort l'Amour vous recevra. Et dans l'amour de Dieu vous rencontrerez en outre tous les amours propres que vous avez sur la terre »⁸. La joie du ciel atteint son sommet avec la résurrection

⁵ *Ibid.*, 12.

⁶ Cf. *Ibid.* 13-15, 28, 48.

⁷ Saint Augustin, *Confessions*, 1,1,1.

⁸ Saint Josémaria, *Amis de Dieu*, 221.

des morts. Selon saint Augustin, la vie éternelle consiste en un repos éternel et une activité délicieuse et suprême⁹.

Que le ciel dure éternellement ne veut pas dire que l'homme cesse d'y être libre. Au ciel l'homme ne pèche pas, il ne peut pécher, car voyant Dieu face à face, et le voyant en outre comme source vive de toute la bonté créée, en réalité il ne *veut* pas pécher. Libre et dans une relation filiale, l'homme restera en communion avec Dieu pour toujours. Sa liberté a atteint sa pleine réalisation.

La vie éternelle est le fruit définitif du divin à l'homme. C'est pourquoi elle a quelque chose d'infini. Cependant la grâce divine n'élimine pas la nature humaine, ni dans son être ni dans ses facultés, ni sa personnalité, ni ses mérites durant cette vie. Pour cette raison il y a une distinction et une diversité parmi ceux qui jouissent de la vision de Dieu, non pas en ce qui concerne l'objet, qui est Dieu Lui-même, contemplé sans intermédiaires, mais en ce qui concerne la qualité du sujet : « celui qui a plus de charité participe davantage à la lumière de la gloire, et il verra plus parfaitement Dieu et sera heureux »¹⁰.

4. L'enfer comme refus définitif de Dieu

L'Écriture Sainte enseigne à plusieurs reprises que les hommes qui ne se repentent pas de leurs péchés graves perdront le prix éternel de la communion avec Dieu, pour souffrir au contraire la disgrâce perpétuelle. « Mourir en péché mortel sans s'être repenti et sans accueillir l'amour miséricordieux de Dieu, signifie demeurer séparé de Lui pour toujours par notre propre choix libre. Et c'est cet état d'auto-exclusion définitive de la communion avec Dieu et avec les bienheureux qu'on désigne par le mot « enfer ». » (*Catéchisme*, 1033). Dieu ne prédestine personne à la condamnation perpétuelle ; c'est l'homme qui, cherchant sa fin ultime en marge de Dieu et de sa volonté, construit pour lui un monde isolé dans lequel la lumière et l'amour de Dieu ne peuvent pénétrer. L'enfer est un mystère, le mystère de l'Amour rejeté ; il est le signe du pouvoir destructeur de la liberté humaine lorsque l'on s'éloigne de Dieu¹¹.

Il est traditionnel de distinguer en enfer la « peine de dam », la plus fondamentale et douloureuse, qui consiste dans la séparation perpétuelle de Dieu, et la « peine des sens », à laquelle on fait allusion fréquemment dans les évangiles avec l'image du feu éternel.

La doctrine sur l'enfer dans le Nouveau Testament se présente comme un appel à la responsabilité dans l'usage des dons et des talents reçus, et à la conversion. Son existence fait deviner à l'homme la gravité du péché mortel, et la nécessité de l'éviter par tous les moyens, principalement comme c'est logique, grâce à la prière confiante et humble.

⁹ Cf. Saint Augustin, *Epistulae*, 55, 9.

¹⁰ Saint Thomas, *Summa Theologiae*, I, q. 12, a. 6,c.

¹¹ « Avec la mort, le choix de vie fait par l'homme devient définitif –sa vie est devant le Juge. Son choix, qui au cours de toute sa vie a pris forme, peut avoir diverses caractéristiques. Il peut y avoir des personnes qui ont détruit totalement en elles le désir de la vérité et de la disponibilité à l'amour. Des personnes en qui tout est devenu mensonge ; des personnes qui ont vécu pour la haine et qui en elles-mêmes ont piétiné l'amour. C'est une perspective terrible, mais certains personnages de notre histoire laissent distinguer de façon effroyable des profils de ce genre. Dans de semblables individus, il n'y aurait plus rien de remédiable et la destruction du bien serait irrévocable : c'est cela que l'on indique par le mot « enfer » (Benoît XVI, Enc. *Spe salvi*, 45).

La possibilité de la condamnation rappelle aux chrétiens la nécessité de vivre une vie entièrement apostolique.

Sans aucun doute l'existence de l'enfer est un mystère : le mystère de la justice de Dieu à l'égard de ceux qui se ferment à son pardon miséricordieux. Certains auteurs ont pensé à la possibilité de l'annihilation du pécheur impénitent lorsqu'il meurt. Cette théorie est difficilement conciliable avec le fait que Dieu a donné l'existence -spirituelle et immortelle- à chaque homme¹².

5. La purification nécessaire pour la rencontre avec Dieu

« Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, mais imparfaitement purifiés, bien qu'assurés de leur salut éternel, souffrent après leur mort une purification, afin d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie du ciel. » (*Catéchisme*, 1030). On peut penser que beaucoup d'hommes, bien qu'ils n'aient pas vécu une vie sainte sur terre, ne se sont pas enfermés définitivement dans le péché. La possibilité d'être purifiés, après la mort, des impuretés et des imperfections d'une vie plus ou moins ratée, peut être vue comme une bonté nouvelle de Dieu, comme une opportunité pour se préparer à entrer en communion intime avec la sainteté de Dieu. « Le purgatoire est une miséricorde de Dieu, pour purifier les défauts de ceux qui désirent s'identifier avec Lui »¹³.

L'Ancien Testament parle de purification après la mort (cf. 2 *M* 12, 40-45). Saint Paul dans la première lettre aux Corinthiens (1 *Co* 3, 10-15) présente la purification chrétienne dans cette vie et dans la future, à travers l'image du feu ; un feu qui, d'une certaine manière, émane de Jésus-Christ, Sauveur, Juge, Fondement de la vie chrétienne¹⁴. Bien que la doctrine du Purgatoire n'ait pas été définie formellement avant le Moyen Âge¹⁵, la pratique très ancienne et unanime d'offrir des suffrages pour les défunts, spécialement à travers le saint Sacrifice eucharistique, est un indice clair de la foi de l'Eglise dans la purification après la mort. En effet cela n'aurait aucun sens de prier pour les défunts s'ils étaient ou bien sauvés au ciel ou bien condamnés à l'enfer. Dans leur majorité, les protestants nient l'existence du purgatoire, car cela leur semble une confiance excessive dans les œuvres humaines et dans la capacité de l'Eglise d'intercéder pour ceux qui ont abandonné ce monde.

Plus qu'un *lieu* le purgatoire doit être considéré comme un *état* d'éloignement temporaire et douloureux, dans lequel les péchés véniels sont pardonnés, l'inclination au mal que laisse le péché est purifiée et la « peine temporelle » due pour le péché est purgée. Non seulement le péché offense Dieu et cause un dommage au pécheur lui-même, mais, par le biais de la communion des saints, il nuit à l'Eglise, au monde, à l'humanité. La prière de l'Eglise pour les défunts rétablit d'une certaine manière l'ordre et la justice : principalement par le sacrifice de la messe, les aumônes, les indulgences et les œuvres de pénitence (cf. *Catéchisme*, 1032).

Les théologiens enseignent qu'au purgatoire on souffre beaucoup, selon la situation de chacun. Cependant il s'agit d'une douleur significative, « d'une douleur bienheureuse¹⁶ ».

¹² Cf. *Ibid.*, 47.

¹³ Saint Josémaria, *Sillon*, 889.

¹⁴ En effet Benoît XVI dans *Spe salvi*, dit que « certains théologiens récents sont de l'avis que le feu qui brûle et en même temps sauve est le Christ lui-même, le Juge et Sauveur. » (Benoît XVI, Enc. *Spe salvi*, 47).

¹⁵ Cf. DH 856, 1304.

¹⁶ Benoît XVI, Enc. *Spe salvi*, 47.

C'est pourquoi l'Eglise invite les chrétiens à chercher la purification des péchés dans la vie présente à travers la contrition, la mortification, la réparation et une vie sainte.

6. Les enfants qui meurent sans le baptême

L'Eglise confie les enfants morts sans avoir reçu le baptême à la miséricorde de Dieu. Il y a des raisons de penser que Dieu les accueille, que ce soit à cause de la grande affection que Jésus a manifesté à l'égard des enfants (cf. *Mc* 10, 14), que ce soit parce qu'Il a envoyé son Fils avec le désir que tous les hommes soient sauvés (Cf. *1 Tm* 2, 4). En même temps la confiance dans la miséricorde divine n'est pas une raison pour différer l'administration aux enfants nés récemment du Sacrement du Baptême (CIC, 867), qui confère une ressemblance particulière avec le Christ : « le Baptême proprement dit signifie et réalise la mort au péché et l'entrée dans la vie de la Très Sainte Trinité à travers la configuration au mystère Pascal du Christ » (*Catéchisme*, 1239).

Paul O'Callaghan

Bibliographie de base

Catéchisme de l'Eglise Catholique, 988-1050.